



CONFLIT PARENTAL ET RÉPERCUSSIONS SUR LES ENFANTS

Formateurs :

Marco Vannotti,
Catherine Vasselier-Novelli,
Jean-Paul Mugnier.

Personnes concernées :

Médecin psychiatre,
psychologue,
psychothérapeute,
travailleur social, personnel
para-médical,
infirmier,
médiateur.

Durée :

8 jours

Coût 2023 :

1710 €

Paris :

MODULE 1

> 6-7-8 mars

(M.Vannotti, J.P.Mugnier)

MODULE 2

> 14-15-16 juin

(C. Vasselier Novelli)

MODULE 3

> 7-8 septembre

(J.P.Mugnier)

Toutes les dates indiquées
sont susceptibles de
modification. Pour se tenir
informé du calendrier,
merci de consulter notre
site www.ides-asso.fr

La formation abordera les références théoriques autour des conflits parentaux et leurs répercussions sur les enfants.

Les formateurs se proposent de démontrer, dans la perspective des recherches contemporaines sur ce sujet, les raisons selon lesquelles le conflit peut devenir préjudiciable pour les enfants.

Module 1

Différents modèles théoriques expliquent combien peuvent se révéler cruciales les réactions et les interprétations que les enfants donnent des conflits parentaux pour mieux en comprendre les effets.

La qualité des relations affectives, surtout celles perçues par l'enfant, la capacité ou l'opportunité d'élaboration se révèlent des facteurs d'explication et prédictifs concernant l'importance des répercussions sur les enfants de ces conflits.

Durant ces journées au cours desquelles alterneront apports théoriques et présentations de cas, nous nous attacherons à :

- > Différencier conflit conjugal et conflit parental en les définissant.
- > Analyser l'impact du conflit parental chez l'enfant.
- > Evaluer l'instrumentalisation de l'enfant dans le conflit parental.

La dynamique du groupe jouera un rôle important durant ces journées au cours desquels les participants pourront expérimenter des techniques de coopération/collaboration.

Module 2

Les journées animées par Catherine Vasselier-Novelli seront consacrées à la prise en charge des enfants victimes de violences conjugales.

La prise en charge de ces situations montre à quel point il est important de prendre la mesure de la souffrance de l'enfant victime de ces violences pour tenter de les prévenir.

Dans cette perspective, il convient de reconnaître dans un premier temps les blessures d'attachement ainsi que les traumatismes liés à l'état de victime afin d'en évaluer les conséquences et de les soigner en fonction du contexte de vie et de l'âge de l'enfant.



Mais, pour qu'un tel travail puisse être mené à bien, il est fondamental que les intervenants permettent à la loi et à ses représentants (Juge aux affaires familiales et Juge des enfants) de nommer le délit ou le crime que constituent les violences conjugales.

Les apports théoriques devront permettre de :

- > Repérer les cycles d'apparitions de la violence.
- > Différencier l'emprise du lien d'attachement présent au sein du couple.
- > Reconnaître les conséquences de la violence conjugale sur le développement de l'enfant en fonction son âge et de ses liens d'attachement avec les figures parentales.
- > Intégrer les données neurologiques dans les situations de violences conjugales.
- > Décomposer les étapes du protocole de prise en charge des victimes et des auteurs de violence conjugale.

Module 3

L'objectif de ce module sera d'apporter une vision d'ensemble reliant entre eux les apports cliniques et théoriques précédents. Un intérêt particulier sera apporté à la place et au rôle donnés ou pris par l'enfant à la fois sur le plan individuel mais aussi dans la fratrie.

- > L'identification à l'agresseur (enfants contrôleurs agressifs).
- > L'identification à la victime (enfants donneurs de soins compulsifs).
- > L'enfant partenaire émotionnel d'un parent.

Seront également abordées les situations bloquées du divorce.

- > Comment permettre aux parents de prendre conscience de la souffrance des enfants ?
- > Comment mettre en œuvre un cadre thérapeutique les conduisant à devoir coopérer pour permettre la diminution de cette souffrance ?

Un modèle d'intervention sera proposé pour tenter de trouver une issue à l'impasse dans laquelle se trouvent ces familles au sein desquelles seul le conflit semble assurer la pérennité des liens.